

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP-E PONT-A-MOUSSON
16 RUE RAUGRAFF BP30229
54701 PONT A MOUSSON CEDEX

eco pli 51 MEUSE CHAMP PIC 30.08.18 CI0096



5728011119 0001

M REMY JEAN LOUIS
OU MME REMY DANIELLE
16 RUE GEORGES HOUDELOT
54610 NOMENY

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 00 97 182 129 149

Déclarant 2 (C) : 09 36 046 852 118

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 96 210

Référence de l'avis : 18 54 A361135 06

Numéro de contrat de prélèvement : M1 54 1298843 18

RUM * : FR46ZZZ005002M154129884318

Numéro FIP : 540 02 60 1418776789 3 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 09/08/2018

Date de mise en recouvrement : 31/07/2018

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER

7 982,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de votre impôt sur le revenu

14 331,00 €

Montant de vos prélèvements sociaux

1 183,00 €

Acomptes mensuels versés

7 532,00 €

54048

Le solde de votre impôt a été étalé automatiquement (voir explications sur notice).

Compte à débiter :

FR76 1027 8040 4700 0165 0504 067

M REMY JEAN LOUIS

CCM NEUVES MAISONS LUDRE

Prochaines échéances 2018 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 17/09/2018 :

16 AOUT	2018	1076,00 €
17 SEPTEMBRE	2018	1076,00 €
15 OCTOBRE	2018	1943,00 €
15 NOVEMBRE	2018	1943,00 €
17 DECEMBRE	2018	1944,00 €

Pour 2019 :

En raison de la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1^{er} janvier 2019, votre contrat de prélèvement mensuel de l'impôt sur le revenu prendra fin automatiquement le 31/12/2018.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.